



BRISSI

ASBL · RAPPORT D'ACTIVITÉS · 2018



CONTACT

Cellule Solidarité internationale

+32(0)2 279 21 10

solidariteinternationale@brucity.be

INTRODUCTION

Depuis 2002, la Ville de Bruxelles met en place une politique active de Solidarité internationale. En collaboration avec le secteur associatif et la société civile, au fil du temps, cette politique s'est étoffée, enrichie des expériences de chacun. Elle s'articule aujourd'hui autour de différents axes qui ont solidifié et renforcé son action et son impact sur le terrain, tant à Bruxelles que dans les pays partenaires. Ce sont ces axes et le travail réalisé en 2018 qui font l'objet du présent rapport.

La politique menée par le Collège et l'Echevin de la Solidarité internationale est exécutée par la Cellule Solidarité internationale. le budget mis à disposition par la Ville de Bruxelles pour mettre en œuvre cette politique est administré pour une part par les autorités de la Ville et d'autre part par l'asbl Brussel Internationale Solidariteit Solidarité internationale – BRISSI. Créée en 2005, l'asbl Brissi a reçu mandat de la Ville pour organiser et entreprendre des projets de coopération au développement et des relations Nord-Sud, au niveau local et international. Ces activités et les programmes peuvent être organisés avec des financements extérieurs, en collaboration avec des ONG, des asbl et des tiers.

Soulignons que l'asbl Brissi ne dispose pas de personnel rémunéré ; sa gestion quotidienne est prise en charge par la Cellule Solidarité internationale de la Ville de Bruxelles et les activités auxquelles elle apporte son soutien financier sont organisées au nom de la Ville et dans le cadre des ses axes de travail. Ce rapport est présenté sur base des axes de travail développés par la Ville et l'asbl Brissi, afin d'en simplifier la lecture, seule la Ville de Bruxelles sera mentionnée.

SOMMAIRE

1. SOUTIEN AUX ACTEURS LOCAUX DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE **p. 04 - 10**
2. BRUXELLES, VILLE ÉTHIQUE ET DURABLE **p. 11 - 12**
3. QUINZAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE **p. 13 - 15**
4. COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE **p. 16 - 18**
5. RAPPORT FINANCIER **p. 21 - 23**

1. SOUTIEN AUX ACTEURS LOCAUX DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



1.1. LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - CCSI

Le CCSI est un espace de dialogue entre la société civile engagée et les autorités de la Ville de Bruxelles. L'Echevin en charge de la Solidarité internationale, qui en est également le président, présente aux membres du CCSI sa politique. Les membres du CCSI y exposent l'activité de leur association et les initiatives communes. Ils peuvent conseiller, remettre des avis, des suggestions de travail ou d'activités à l'Echevin.

La Ville met à la disposition du Conseil un secrétariat et la logistique adéquate, ainsi qu'un budget, pour développer des actions communes et améliorer la visibilité des associations. En 2018, le Conseil Consultatif comptait une vingtaine de membres, dont une dizaine très actifs dans différents dossiers portés par le CCSI. Les réunions se tiennent à l'Hôtel de Ville tous les deux mois, le mercredi en soirée.

En 2018, le CCSI s'est réuni 3 fois, les PV des rencontres sont consultables à la Cellule Solidarité internationale et sur le site web de la Ville de Bruxelles. Outre ces trois rencontres, le Conseil s'est réuni pour un soiré conviviale à la ferme du Parc Maximilien et a pu y découvrir les activités qui y sont menées ainsi que renforcer la cohésion au sein du groupe.

1.1.1. LE RÉSEAU BRUXELLOIS DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (RBSI)

En 2018, dans la continuité du mouvement initié depuis 2015, le CCSI a été partie prenante du Réseau bruxellois des acteurs de la Solidarité internationale qui permet aux différents acteurs de la solidarité internationale en Région bruxelloise de se rencontrer, de se mettre en réseau et d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques au niveau local. Le 16 mars 2018 a eu lieu au Markten une rencontre des acteurs de ce réseau afin de continuer le travail de structuration du réseau et d'échanges d'expériences. Cette journée fut l'occasion pour la centaine d'acteurs présents de découvrir le réseau français « Centraider » actif depuis de nombreuses années et dont l'objectif est également la mise en réseau et le renforcement des capacités des acteurs de la solidarité internationale.

1.2. RENFORCER L'IMPACT DES INITIATIVES LOCALES

De nombreuses initiatives de solidarité internationale sont menées chaque année par les Bruxellois. Certains de ces acteurs sont parfois à la recherche d'un appui ou d'un conseil, logistique ou financier, pour développer leur projet. Pour répondre à ces besoins, le service Solidarité internationale de la Ville de Bruxelles met en œuvre différents outils.

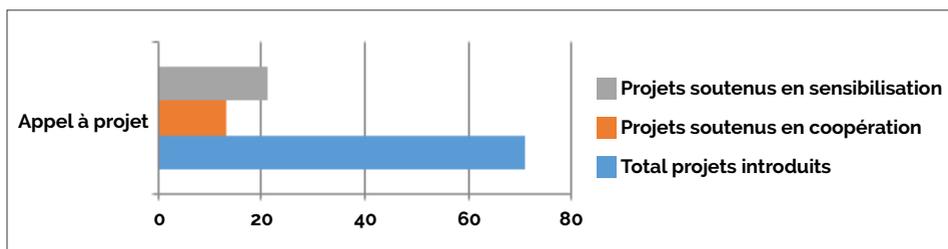
1.2.1. UN APPEL À PROJETS ANNUEL

En 2018, un appel à projets avec une enveloppe de 100 000€ a été lancé en janvier par la Ville de Bruxelles. Cet appel était ouvert aux projets de coopération internationale portés par des acteurs bruxellois et des projets d'éducation au développement et de sensibilisation qui se déroulaient sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

À travers cet appel annuel, la Ville souhaite soutenir des Bruxellois porteurs de projets qui s'inscrivent dans une logique durable et ayant un impact direct sur les populations ciblées, à Bruxelles comme dans les pays du Sud. La Ville de Bruxelles, en tant qu'acteur local, est particulièrement soucieuse de soutenir de petites ou moyennes initiatives de Solidarité internationale émanant de structures locales non-professionnelles dont la bonne connaissance du terrain, l'expertise personnelle et/ou professionnelle est une plus-value pour le projet.

En 2018, au total, 72 demandes de soutien ont été reçues et 34 projets ont été retenus sur base de l'avis de deux commissions d'experts composées chacune d'un membre du CCSI de la Ville, de deux experts externes à la Ville et d'un représentant du service solidarité internationale. Les projets de coopération sont soutenus à hauteur de maximum 5.000€ et les projets d'information et de sensibilisation à hauteur de maximum 2.000€.

Dans les annexes de ce rapport, vous pourrez trouver l'ensemble des associations qui ont reçu un subside en 2018 dans le cadre de cet appel à projets.





1.2.2. UN SOUTIEN AUX ACTEURS QUI PORTENT DES PROJETS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Par le biais de la Quinzaine de la Solidarité internationale (voir infra) et le soutien financier et logistique aux projets portés par des acteurs qui développent des activités d'information et de sensibilisation auprès du grand public, la Ville de Bruxelles contribue à proposer aux citoyens un large panel d'activités couvrant un spectre très large qui peut aller de la simple soirée d'information à des propositions concrètes d'engagement citoyen. En 2018, 11 soutiens de ce type ont été octroyés.

Comme en 2017, la Ville a de nouveau soutenu des initiatives particulièrement pertinentes comme le Festival du Film documentaire Millenium qui a lieu chaque année en mars et qui, par le biais du cinéma documentaire et de débats, met en avant de nombreuses thématiques touchant à la solidarité internationale. En 2018, la Ville a continué à marquer son soutien au centre de photoreportage Geopolis qui consolide son travail, assied sa renommée et poursuit sa mission d'information sur les enjeux de société et la géopolitique.

Bruxelles est aussi une ville inclusive, festive et soucieuse du bien vivre ensemble. Ainsi, de nombreux festivals voient le jour et sont souvent le fruit d'un travail de cohésion au sein d'un quartier, d'une communauté.

En 2018, la Ville de Bruxelles a soutenu :

- Le Festival l'Afrique en Couleurs de l'association Teroubi au Centre culturel Hembek-Mustaard.
- Le Festival Hospitality mis en place par Vormingplus Citizenne au Vismarkt.
- Le Festival Percusounds de l'association Terra Brasil sur la Place de la Monnaie.
- Le Festival Afrodisiac de l'association CIPROC au Parc d'Osseghem.
- Le Festival Vivre ensemble de l'association Anneessens Wake Up sur le piétonnier du centre-ville.

Ces événements ont rassemblé des milliers de personnes et ont permis aux Bruxellois de se rencontrer, de se retrouver et d'échanger dans une ambiance conviviale et engagée pour un monde meilleur. Ces événements sont la preuve, une fois de plus, de la diversité et de la richesse culturelle bruxelloise.



Dans la continuité de la Quinzaine de la Solidarité internationale 2017, centrée sur les migrations, la Ville a apporté son soutien en 2018 à la tenue d'un colloque international sur les migrations et plus précisément sur le concept de deuil migratoire. Le colloque était porté par l'association FAMIDO, qui travaille dans le cadre du réseau international Athéna.

1.2.3. SOUTIEN AUX ACTEURS QUI PORTENT DES PROJETS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Outre les projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets, la Ville a également apporté son appui aux projets suivants :

- Nandiland est un projet de l'asbl CIPROC « Centre d'impulsion socio-professionnel et culture » qui vise à aider et accompagner les femmes entrepreneuses de la ville province de Kinshasa dans la création de leurs entreprises et ce à travers des formations et un concours qui a permis aux projets les plus aboutis d'obtenir un soutien financier pour leur lancement.
- Le Réseau afro-européen de défense des droits des personnes LGBT+ est un projet de l'asbl Midnimo qui vise à promouvoir le respect des droits des personnes LGBT+ et lutter contre les violations commises à leur encontre, notamment sur le continent africain.
- L'association Kasai Développement qui par de multiples actions de solidarité vise à soutenir les femmes et les enfants du Kasai en RDC notamment par la création d'un centre d'accueil.

1.2.4. APPUI LOGISTIQUE, MATÉRIEL ET ADMINISTRATIF POUR LES ASSOCIATIONS

Afin de mettre en valeur le riche tissu associatif bruxellois et d'améliorer sa visibilité, la Ville propose un soutien logistique et matériel aux associations par la prise en charge des locations de salles servant à leurs activités ou conférences récurrentes.

Elle gère aussi les demandes et autorisations d'occupation d'espace public. Cela représente treize événements en 2018. Cet accompagnement prend la forme d'un soutien administratif mais aussi logistique (aide à l'organisation et suivi, prêt éventuel de matériel de la Ville de Bruxelles, petit soutien financier, promotion de l'activité,...).



1.3. RENFORCER LES ACTIONS DESTINÉES AUX JEUNES

1.3.1. CRÉATION, DIFFUSION ET MISE EN PLACE D'OUTILS D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE

Fortement sollicitée par des organisations qui développent une offre d'éducation permanente à la citoyenneté mondiale à l'attention des jeunes et du milieu scolaire, la Ville estime important d'apporter son soutien à ses initiatives afin de contribuer à la création de sociétés démocratiques, équitables, solidaires et respectueuses de chacun.

En 2018, s'est clôturé un projet dont l'objectif principal était de proposer à plusieurs classes de la Ville de Bruxelles un parcours permettant aux élèves de découvrir différents objectifs de développement durable au travers de la thématique 'migration'. L'originalité de la démarche résidait dans le fait que les élèves choisissaient eux-mêmes la thématique qu'ils souhaitaient approfondir et la manière de la développer. Après quoi, leurs créations ont été présentées le temps d'une journée à leurs camarades issus d'autres écoles de la Ville de Bruxelles. L'action s'est donc clôturée aux Ateliers des Tanneurs pendant la Quinzaine de la Solidarité internationale 2018. Ce parcours a permis de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages et de les accompagner à devenir des CRACS (citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires). Il a également permis la mise en place, par et pour les jeunes, des projets de sensibilisation et de mobilisation en matière de développement et de solidarité Nord-Sud.

La Ville a également soutenu l'association Pro-Jeunes qui a mis en place un forum réunissant jeunes bruxellois et jeunes boliviens issus des mouvements sociaux ou encore le projet "Dis-moi pelikaan" de l'association Théâtre & Réconciliation qui a proposé un parcours pédagogique bilingue mettant en avant le thème « diversités/identités » entre une école francophone et une école néerlandophone.



1.3.2. CHANTIERS JEUNES, STAGES D'IMMERSION

Sortir de son quartier, dépasser ses frontières et aller à la rencontre d'autres cultures et d'autres modes de vie sont des expériences profondes qui permettent aux jeunes de découvrir d'autres horizons et de former leur vision du monde. A travers sa politique de solidarité internationale, la Ville appuie les initiatives de chantiers ou de stages à l'étranger.

- Soutien au voyage de 15 jeunes des Maisons de Quartier R'en'Arts (Marolles) et Oasis (Laeken) à M'bour au Sénégal. En amont et pendant le voyage, les jeunes ont échangé avec une dizaine de jeunes de la localité et ensemble ils ont réalisé une création commune à travers laquelle, des échanges et une complicité durable est née.
- Soutien au voyage de 9 étudiants de la Haute Ecole Francisco Ferrer (7 futurs infirmiers(ères) et 2 futures sages-femmes) pour un stage de 5 semaines en milieu hospitalier à Tarija dans le Sud de la Bolivie.
- Soutien au voyage de 11 enfants de Fanfakids pendant 4 semaines au Bénin et au Togo afin de rencontrer des centres où les enfants apprennent et pratiquent la musique. Les enfants ont ainsi pu jouer ensemble et organiser un concert.
- Soutien au voyage de 10 adolescents de l'Athénée Emile Bockstael au Bénin pour participer à un chantier d'appui à la rénovation d'un espace public.

happiness should be
EVERYONE'S happiness.



Slow Fashion is cool fashion.



slowfashion

2. BRUXELLES, VILLE ÉTHIQUE ET DURABLE

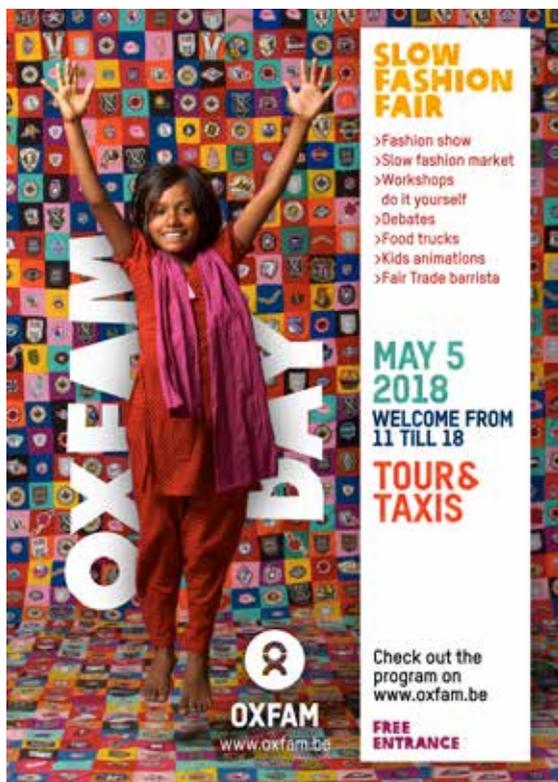
Les notions de développement durable et de solidarité internationale sont intrinsèquement liées et font appel à un nécessaire besoin de transversalité entre les services qui portent ces matières. Pour cette raison des collaborations avec la coordination de l'Agenda 21, la cellule développement durable, le service Eco-conseil et la cellule Energie en charge du Plan climat sont régulièrement mises en place.

2.1. COMMISSION « ACHATS DURABLES »

Les marchés publics représentent en Belgique un enjeu économique de taille, en tant qu'acheteur de biens et services, la Ville peut contribuer à susciter auprès des soumissionnaires une offre croissante de produits et de services éthiques et éco-labélisés. La Commission achats durables réunit les services Eco-conseil, Développement durable et Solidarité internationale et a pour mission de favoriser l'intégration de clauses éthiques, sociales et environnementales dans les marchés publics et encourager la passation de marchés publics de biens et services durables et de proximité. La Cellule Solidarité internationale y apporte son expérience et expertise en matière de commerce éthique et de produits labélisés équitables.

2.2 SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS QUI S'INVESTISSENT DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

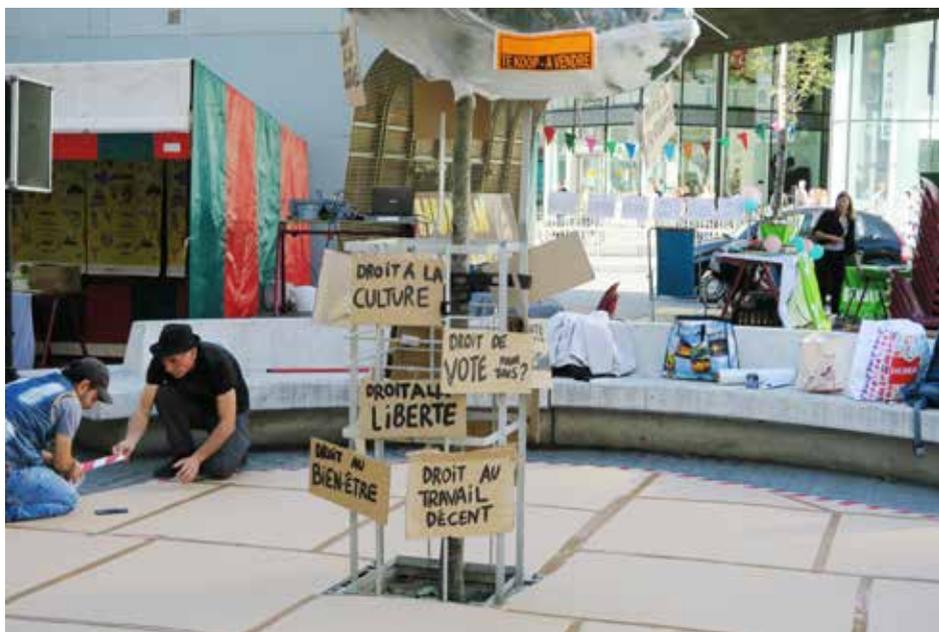
Outre sa politique d'achat, la Ville soutient le travail de celles et ceux qui promeuvent une consommation responsable auprès du grand public. Ainsi en 2018, un soutien a été accordé à l'organisation par Oxfam de la 1ère Slow Fashion Fair – Oxfam Day qui s'est déroulée à Tour et Taxis le 5 mai 2018. L'Oxfam Day regroupait ainsi sur une seule et même journée un défilé de mode, une foire commerciale, des débats, un forum des alternatives, des ateliers « Do It Yourself » (« fais-le-toi-même »), une pièce de théâtre, et encore bien d'autres choses. Autant de manière d'attirer un nouveau public, et en particulier un public jeune, lors d'une journée festive, informative et multi-activités. Au final, plus de 2000 personnes auront participé à cette première Slow Fashion Fair bruxelloise.





3. QUINZAINÉ DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

SAN VASSILIO
ONIONS
HULA HULA
STROUSSI
4/12



Théâtre, conférences, danse ou ciné-clubs : la Ville de Bruxelles propose un large éventail d'actions pour informer, conscientiser et sensibiliser la population bruxelloise à une thématique. Pour ce faire, elle va chercher l'expertise auprès des acteurs de terrain, des citoyens, des universitaires et autres spécialistes associatifs ou institutionnels. La Quinzaine se veut une vitrine de la vitalité du riche tissu associatif bruxellois.

En 2018, la Déclaration des droits de L'Homme a eu 70 ans. Depuis son adoption en 1948, ses principes ont été consacrés dans de nombreuses conventions rendant obligatoires le respect et la protection des droits qui y sont énoncés mais force est de constater que ces droits sont encore largement bafoués de par le monde. **En accord avec le Conseil consultatif pour la Solidarité internationale (CCSI), la Ville a donc décidé de mettre en avant cette thématique des droits humains du 1er au 15 octobre. Ce thème fut donc décliné au sein de 32 activités et de 4 expositions, avec la collaboration de presque 50 associations.**

Pendant cette campagne, un grand nombre de droits humains ont été abordés. Il y a été question de libre circulation des personnes, de liberté d'expression, de liberté d'association, de droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne, d'interdiction de la torture, de liberté de pensée, de conscience et de religion. C'est chaque fois avec pertinence et originalité que ces thèmes ont été abordés au travers d'activités qui ont réuni plus de 2000 personnes.

La journée de clôture de la Quinzaine a eu lieu Place de la Monnaie, place qui pendant toute la durée de la Quinzaine a été renommée Place des Droits de l'Homme. Pendant cette journée, les personnes de passage comme les citoyens intéressés ont pu assister à deux spectacles de la Cie Transe en Danse, découvrir le travail d'Amnesty international ou encore prendre part au Flashmob « Fight for our food » de l'ONG SOS Faim et de s'engager au travers de deux stands d'art participatif.



4. COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



4.1. PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE KINSHASA

4.1.1. RENFORCEMENT DES SERVICES ETAT CIVIL ET POPULATION DE LA COMMUNE DE KIMBANSEKE



La Ville de Bruxelles poursuit sa collaboration avec la commune de Kimbanseke (Kinshasa) pour l'amélioration des services Etat-civil et Population dans le cadre de sa participation au Programme de coopération internationale communale du Gouvernement fédéral.

L'année 2017 s'est terminée sur le constat que les 46 quartiers de Kimbanseke avaient connu leur première opération de recensement et donc que les services en charge disposaient des données pour l'ensemble de la commune. 2017 a aussi vu, enfin, la finalisation d'un nouveau bâtiment à côté de la maison communale de Kimbanseke, bâtiment devant abriter, au rez-de-chaussée, les services centraux Etat civil et Population, et au deuxième étage, un espace dédié aux archives.

2018 a donc été l'occasion de constituer un registre population pour la commune et de rendre opérationnels les bâtiments nouvellement construits. Cela a notamment impliqué :

- De meubler et d'équiper ce nouveau bâtiment : étagères, bureaux, boîtes d'archives, ordinateurs, imprimantes, etc. ;
- De construire un espace à l'ombre pour accueillir les parents attendant avec leur nourrisson d'être reçus par les agents de la commune ;

- D'inaugurer officiellement ces nouveaux bureaux et annexes et les services l'intégrant pour les présenter aux citoyens ;
- D'organiser et de prévoir pratiquement la copie de l'ensemble des fiches de ménage des 46 quartiers et leur acheminement sans perte de données vers le nouveau registre population ;
- De penser un système efficient de mise à jour de ce registre simultanément aux recensement dans les quartiers ;
- D'offrir une formation continue aux agents de la commune de Kimbanseke sur le nouveau registre population et les nouveaux outils de communication entre les services ;

En 2018, pour coordonner le travail en Etat civil et Population que mène ensemble communes belges et kinoises, une coordination régionale a vu le jour à Kinshasa, avec un coordinateur régional qui collabore donc avec les 5 communes belges actives à Kinshasa dans le cadre du même financement fédéral.

EVOLUTION DU NOMBRE DES NAISSANCES ENREGISTRÉES À LA COMMUNE DE KIMBANSEKE

	NAISSANCES DANS LES DÉLAIS LÉGAUX	NAISSANCES HORS DÉLAIS LÉGAUX
2011	1957	390
2012	6776	904
2013	12038	349
2014	16708	423
2015	13835	3498
2016	11308	499
2017	14 588	660

L'enregistrement des naissances consiste à faire enregistrer par les autorités administratives la naissance des enfants. Il s'agit d'une preuve permanente et officielle de l'existence d'un enfant, condition essentielle à la réalisation de ses droits et besoins pratiques :

- *Garantir le droit d'un enfant à une nationalité lui permet d'obtenir un passeport, d'ouvrir un compte en banque, de contracter des prêts, de voter et de trouver un emploi.*
- *Garantir l'accès à des services de base, dont la vaccination, les soins de santé et l'inscription dans un établissement scolaire à l'âge qui convient.*
- *Garantir la protection légale des enfants, visant notamment à prévenir le travail des enfants, à les protéger du service militaire ou du recrutement dans l'armée, à combattre le mariage des enfants.*



4.1.2. LA CULTURE COMME MOTEUR DE CHANGEMENT

La Ville continue sa collaboration avec l'asbl Music Fund et l'espace Masolo à Kinshasa, toujours avec l'objectif de permettre à un plus grand nombre de jeunes d'apprendre et de pratiquer la musique avec des instruments de bonne qualité et bien entretenus. En 2018, l'espace d'apprentissage et de formation en réparation et entretien d'instruments a dû être déménagé de la commune de Massina à celle de Ndjili. 8 ateliers mensuels de réparation et entretien d'instruments pour des Kimbansekois (à Kimbanseke et au nouvel espace Masolo/Ndjili) ont pu être tenus. Mensuellement, des ateliers de réparation et entretien ont également été organisés à l'espace Masolo pour un public de jeunes.

4.2. PARTENARIAT AVEC LE MAROC

La collaboration avec l'association Fédération des Espoirs d'Al Hoceima s'est terminée en 2018 avec l'envoi de deux minibus à Al Hoceima au Maroc et le lancement d'un site web visant à promouvoir l'artisanat à haute valeur culturelle et les personnes qui le produisent. Les deux bus sont quant à eux affectés d'une part aux missions éducatives et de sensibilisation du Parc National d'Al Hoceima et de sa baie et aux déplacements des coopératives de femmes actives dans l'artisanat.

4.3. AIDE D'URGENCE

En 2018, la Ville a jugé nécessaire et urgent d'apporter son soutien aux personnes victimes du conflit qui ravage le Yémen depuis plusieurs années. Un don a été fait à Médecins du Monde afin de contribuer à leur important travail de soutien aux structures de santé ainsi qu'à leur travail de plaidoyer au niveau international. La Ville a également répondu favorablement à la demande Caritas afin de subvenir aux besoins alimentaires de trois familles Syriennes pendant deux ans ainsi qu'à celle de Handicap international en soutien aux victimes de Gaza.

CONTACT

Cellule Solidarité internationale

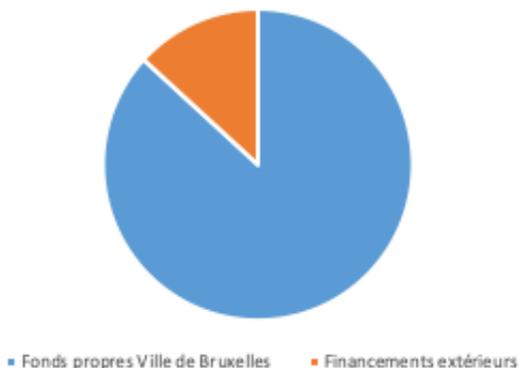
Tel : 02 279 21 10

Mail : solidariteinternationale@brucity.be

5. RAPPORT FINANCIER

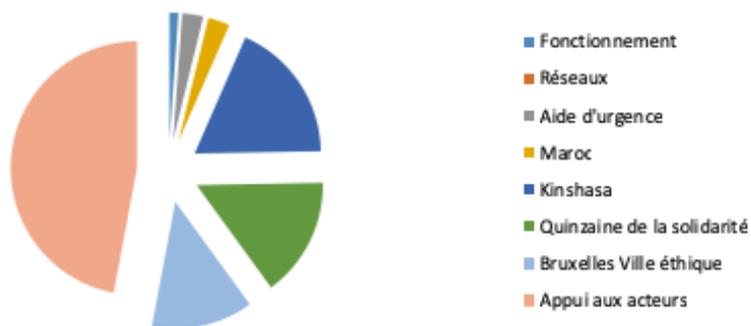
Chaque année, la gestion financière du budget alloué à la Solidarité internationale est prise en charge en partie par la Ville de Bruxelles et en partie par l'asbl Brissi à qui la Ville a délégué l'exécution de certains projets. En 2018, la Ville dispose d'un budget total de 643.094 €.

Budget Solidarité internationale



Les projets internationaux avec la Ville de Kinshasa et le Maroc et la mise en place des différents axes de travail développés au niveau du plan stratégique sont délégués à l'asbl BRISSI. La majorité des fonds sont alloués aux appuis aux acteurs par le biais de subsides.

Répartitions par domaines d'intervention



Les différents graphiques reprennent les moyens financiers en fonction des différents domaines d'intervention, près de 50% du budget est attribué aux partenaires du Sud, l'autre partie vise l'éducation et la sensibilisation à la citoyenneté mondiale avec une attention particulière pour la jeunesse.

Répartition Nord-Sud



On constate que chaque année l'asbl BRISSI reporte des financements attribués à des projets internationaux, des projets qui sont en cours mais dont les objectifs s'inscrivent dans une approche pluriannuelle notamment pour répondre aux difficultés de mise en œuvre sur le terrain.

Au niveau des recettes, depuis des années la Ville s'inscrit dans deux programmes de financement pluriannuel. Une stratégie de diversification des recettes devra progressivement être élaborée. La mise en œuvre de ces programmes est déléguée à l'asbl BRISSI. En 2018, la Ville a renouvelé son engagement dans le programme pluriannuel de Coopération Internationale Communale du gouvernement fédéral 2017 – 2021 pour continuer à investir dans les services Etat civil et Population de la commune de Kimbanseke à Kinshasa. Ce programme sous la coordination de Brulocalis et de l'UVCW regroupe toutes les communes belges actives en RDC au sein d'une dynamique d'échanges de bonnes pratiques et de capitalisation des expériences. Pour la partie 2017-2021, la Ville de Bruxelles a obtenu un financement de 176.723€, avec une moyenne de 35.000€ par an.

Pour 2014 - 2019, la Ville est également inscrite dans un programme « Impulsbeleid » de la Communauté Flamande qui attribue un financement de 45.000€ par an aux villes et communes pour développer leur politique de solidarité internationale qui vise l'information et la sensibilisation, le renforcement des capacités au niveau interne et externe et le développement de partenariats internationaux.